

**Discours pour l'ouverture de la Bibliothèque du Parlement**  
**Président Noël A. Kinsella**  
**30 mai 2006**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Honorables sénateurs et députés,  
Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons ce matin l'achèvement des travaux de rénovation effectués sur une pièce maîtresse des édifices de la Colline, la Bibliothèque du Parlement.

Au nom du Sénat du Canada et des honorables sénateurs, je souhaite saluer et féliciter tous ceux qui ont travaillé à la restauration de ce trésor national.

Monsieur le Président, je ne vous apprends rien en vous disant que c'est en 1867, année de la Confédération, que la Bibliothèque du Parlement a été officiellement instaurée, avec des collections provenant des bibliothèques des assemblées législatives du Bas-Canada et du Haut-Canada (1791-1841) et de la province du Canada (1841-1867). Dans les 139 années qui ont suivi, la Bibliothèque du Parlement est devenue bien plus que le dépositaire des documents qui retracent l'évolution du Canada; elle s'est transformée en un milieu de travail parlementaire fonctionnel et un symbole monumental de la liberté au Canada.

La Bibliothèque contribue activement à informer, à guider et à instruire les Canadiens au sujet du Parlement; elle tire parti des techniques et des outils modernes tout en incarnant notre patrimoine et nos traditions.

Pour les parlementaires en particulier, elle constitue aussi une source première de savoir et de compréhension et un centre de recherche et d'expression innovateur et rigoureux. C'est cependant le personnel de la Bibliothèque qui la rend encore plus remarquable aux yeux des parlementaires.

Les attachés de recherche, les bibliothécaires et les spécialistes qui y travaillent jouissent de la plus haute réputation auprès de leurs pairs des milieux universitaires et professionnels en raison de leur expertise et de leur excellence. Ils sont souvent porteurs de la sagesse et de l'expérience qui imprègnent les études, les exposés, les lois et les initiatives émanant des sénateurs et des députés.

Pourtant, ces professionnels dévoués qui travaillent à la Bibliothèque du Parlement sont la parfaite illustration des travailleurs de l'ombre. Ils reçoivent rarement la reconnaissance publique qu'ils méritent tant pour leur contribution intellectuelle essentielle aux travaux des deux Chambres du Parlement.

Je sais également que les professionnels de la Bibliothèque du Parlement ne voudraient pas qu'il en soit autrement. Les éloges des pairs font bien plaisir, mais ces personnes aux talents exceptionnels ne recherchent pas l'attention du public. La récompense qui leur importe est l'excellence du travail et, si tout va bien, l'efficacité des résultats.

Les Canadiens ont donc eu raison d'investir dans la réfection de la Bibliothèque du Parlement, ne serait-ce que pour préserver ce monument et patrimoine national; or, cet investissement s'avère encore plus précieux lorsqu'on réalise qu'il fait beaucoup plus qu'honorer notre passé.

Quand l'édifice a été construit à l'origine, il n'avait pas l'électricité. Maintenant, il faut être branché sur le monde entier et être prêt à communiquer une quantité infinie de connaissances à jour. La Bibliothèque du Parlement est une institution professionnelle dynamique et moderne. Grâce aux rénovations, ce lieu de travail pourra répondre aux demandes d'une société de plus en plus complexe, tout en respectant et en commémorant nos racines et nos traditions.

Par conséquent, à l'occasion de la réouverture de la Bibliothèque du Parlement dans ses nouveaux atours, je tiens, en tant que Président du Sénat, à témoigner au personnel toute ma gratitude pour sa contribution essentielle au gouvernement et à la gouvernance du Canada, et j'espère sincèrement que les locaux rénovés sauront répondre à ses besoins.

Monsieur le Président, permettez-moi de conclure en soulignant de nouveau que ce magnifique édifice historique de la Cité parlementaire est un monument qui rend honneur à la grande démocratie parlementaire du Canada. En fait, pendant que nous visitons ce monument à la liberté en cherchant à nous imprégner de la liberté si chère à notre pays, nous pourrions réfléchir aux sages paroles qui figurent sur la tombe de Christopher Wren, architecte de la cathédrale Saint-Paul à Londres :

*« si monumentum requiris, circumspice »*

À la Bibliothèque du Parlement, si nous cherchons à voir et à toucher l'incarnation de la liberté canadienne, nous n'avons qu'à regarder autour de nous.